

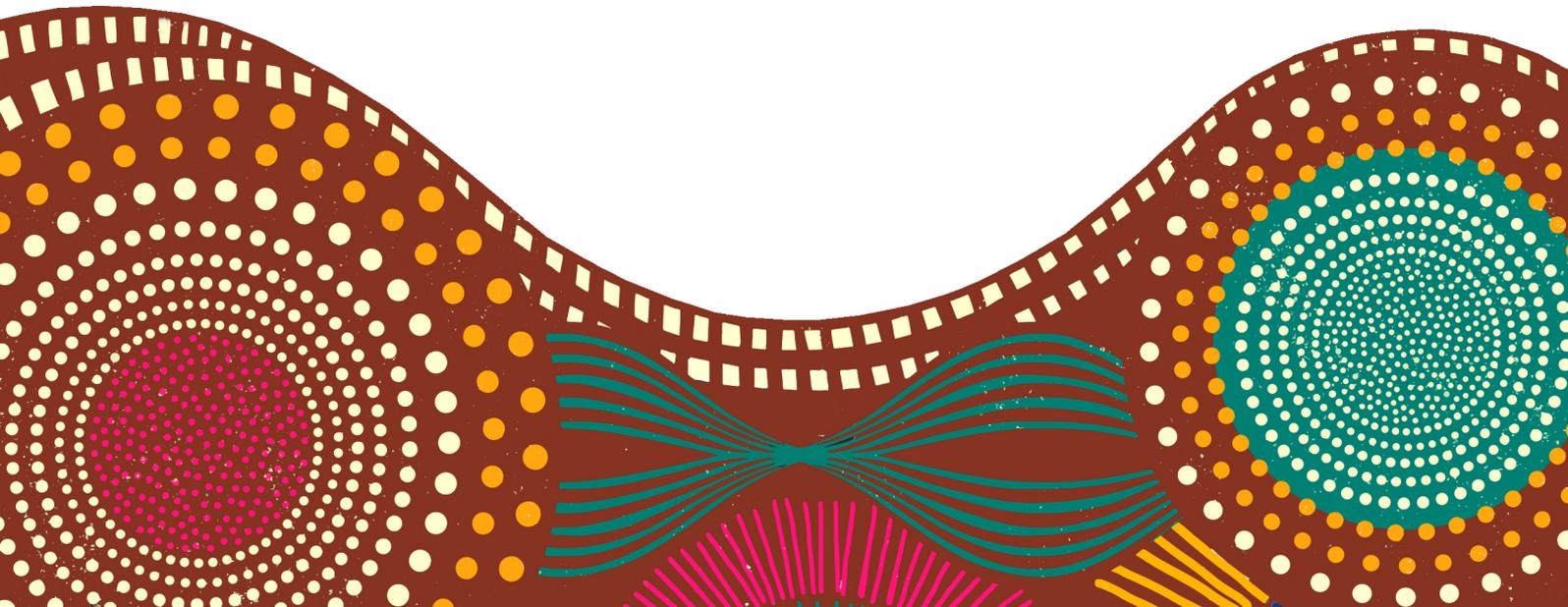


THE AFRICAN CAPACITY BUILDING FOUNDATION | FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN AFRIQUE

Assurer l'avenir de l'Afrique en renforçant les capacités

2021

R A P P O R T A N N U E L



LETTRE DE TRANSMISSION AU CONSEIL DES GOUVERNEURS

Concerne : Rapport annuel 2021

Le 14 mars 2022

Chers Gouverneurs,

J'ai l'honneur de présenter au Conseil des Gouverneurs de la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF), le rapport annuel de la Fondation pour la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Je vous prie d'agréer, Chers Gouverneurs, l'expression de ma haute considération.



H. E. Erastus J. O. Mwencha

Président du Conseil d'administration

La Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DES GOUVERNEURS



L'année 2021 a été marquée par une grande incertitude, non seulement sur notre continent, mais dans le monde entier. La pandémie de la COVID-19 a continué d'avoir un impact sur toutes les économies d'une manière que nous n'avions pas prévue.

Cette situation a perturbé la programmation et rendu la planification difficile pour la Fondation et ses États membres. Cependant, si la pandémie a rendu la vie difficile, elle a livré un message important : aujourd'hui, plus que jamais, nous avons besoin d'institutions résilientes, capables de résister et de s'adapter aux changements qui se produisent tout autour de nous. Le rôle central de l'ACBF pour aider l'Afrique à construire des économies résilientes après la COVID est devenu encore plus évident.

Comme le dit le proverbe : « à quelque chose malheur est bon », les défis ont offert de nouvelles opportunités à la Fondation pour forger une nouvelle direction et faire évoluer les partenariats existants. L'ACBF est sortie de l'adversité de 2020

et 2021, renforcée et préparée à une coopération nouvelle et plus stratégique avec les principales parties prenantes impliquées dans la résolution des enjeux du développement en Afrique.

Dans notre volonté de préparer l'Afrique à bâtir un avenir plus résilient, la Fondation a coorganisé avec la Banque africaine de développement (BAD) des séminaires sur le renforcement des capacités institutionnelles pour un développement inclusif dans l'après-COVID-19. Ceci fait partie de plusieurs initiatives visant à renforcer la collaboration entre l'ACBF et la BAD.

Le soutien des acteurs majeurs qui font partie de l'architecture panafricaine de développement a été exemplaire. Plus particulièrement, le soutien de l'Union africaine et des États membres, ainsi que de la BAD, a permis d'assurer la pérennité de la Fondation. La Commission de l'Union africaine a financé 7 % des besoins en ressources du Plan d'activité 2021. La contribution de la Banque africaine de développement a permis de financer 35 %

du Plan d'activité, tandis que la contribution de nos États membres africains a permis de financer 10 % (le Burkina Faso, l'Éthiopie, le Ghana, le Kenya, le Mali, le Nigéria, le Togo et le Zimbabwe, qui ont entièrement versé leurs contributions). La Fondation félicite les États membres qui ont entièrement versé leurs contributions et invite les autres membres à honorer leurs engagements.

Afreximbank a réaffirmé son engagement envers notre partenariat stratégique en multipliant par quatre ses subventions. La Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) a approuvé une première tranche de son appui à notre programme d'entrepreneuriat des femmes et des jeunes, ce qui témoigne d'une confiance accrue dans le travail de la Fondation. Nous avons également signé des accords avec la Fondation Bill et Melinda Gates pour la mise en œuvre de trois projets importants : Renforcement des capacités des institutions partenaires stratégiques en Afrique, Renforcement du leadership africain pour l'adaptation au climat et Appui à l'initiative d'adaptation

africaine de l'Union africaine.

Ces partenariats sont le résultat de stratégies délibérées visant à diversifier les efforts de mobilisation des ressources de la Fondation.

Nous nous félicitons que le budget proposé pour l'exercice 2022 soit basé sur des accords de subvention déjà signés avec la Fondation Bill et Melinda Gates, ainsi qu'avec la BADEA, la Banque islamique de développement, Afreximbank et l'Union africaine.

L'ACBF continue de se rénover, en réformant ses systèmes internes et en améliorant son efficacité, afin de mieux servir ses clients. Un audit externe a rendu un rapport d'audit sans réserve, prouvant ainsi notre engagement à gérer les affaires de la Fondation de manière responsable.

En tant que gestionnaire responsable, la Fondation dispose d'un Conseil d'administration entièrement constitué. Le mandat de certains membres du Conseil

a été renouvelé. Nous avons le plaisir d'annoncer que le processus de nomination d'un nouveau secrétaire exécutif est désormais bouclé.

L'année 2022 est la dernière année du plan stratégique actuel. La Fondation réfléchit maintenant aux leçons et aux succès de ces dernières années alors qu'elle lance la prochaine phase de son soutien à l'Afrique avec une ferveur et une confiance renouvelées.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Ken Ofori-Atta', with a stylized flourish at the end.

Hon. Ken Ofori-Atta

Président du Conseil des Gouverneurs
La Fondation pour le renforcement des
capacités en Afrique
Ministre des finances, République du
Ghana

AVANT-PROPOS DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Nous sommes fiers de la résilience et de l'engagement dont la Fondation a fait preuve au cours de l'année examinée, qui a été marquée par la pandémie de la COVID-19 et les turbulences économiques. L'approche innovante de la Fondation dans le déploiement de sa programmation a permis de réaliser plus avec moins. Nous avons atteint une meilleure efficacité et obtenu les résultats prévus.

Je salue les efforts du Secrétariat qui a su faire face aux vents contraires, la pandémie ayant ralenti l'afflux des contributions prévues de la part de certains partenaires de l'ACBF. Les mesures innovantes mises en place, telles que la supervision virtuelle des programmes et la mise en œuvre et la prestation de soutien à distance, ont permis de réduire les coûts de l'appui à la mise en œuvre des programmes, ce qui a dégagé certaines ressources pour de nouvelles interventions. Je suis très heureux de constater que cette décision délibérée du Secrétariat de réduire les coûts institutionnels et d'améliorer les ratios d'efficacité rend la Fondation attrayante pour les partenaires financiers.

Je me réjouis également de constater que malgré les contraintes de ressources, la Fondation n'a pas détourné son attention des priorités continentales. L'orientation du programme est demeurée alignée sur les besoins les plus pressants de l'Afrique en matière de capacités. À cet égard, le travail visant à faire de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) un succès était une priorité essentielle.

L'ACBF et Afreximbank ont publié une note de politique générale qui guidera les États membres dans l'accélération du développement du commerce pour soutenir la ZLECAF. L'ACBF a également élaboré des rapports de recherche sur les défis et les opportunités de croissance par le renforcement des capacités. Ces interventions soulignent le rôle central des capacités humaines et institutionnelles en tant qu'éléments clés pour le succès du commerce intra-africain.

En 2021, l'ACBF a également joué un rôle essentiel dans la coordination du 2e Rapport continental biennal sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063, signe que la Fondation demeure orientée vers son

mandat historique de leadership des interventions de renforcement des capacités sur le continent.

Au cours de l'année examinée, les contributions annuelles des États membres africains à l'ACBF ont atteint des niveaux records. Il convient de féliciter les États membres pour avoir atteint 94 % de l'objectif de mobilisation des ressources pour ce groupe constitutif. Il s'agit d'une affirmation sans équivoque de la confiance des pays africains dans la Fondation et dans le travail qu'elle accomplit sur le continent.

J'appelle donc tous nos autres partenaires à s'engager et à honorer leurs promesses envers l'ACBF. Je suis ravi que nos efforts pour impliquer les pays non africains et les partenaires bilatéraux en vue de renforcer le partenariat et de mobiliser des ressources suivent une trajectoire positive. Plus récemment, la Finlande a accepté de s'associer à l'ACBF dans le cadre d'un projet de renforcement des capacités fiscales en faveur des États membres.

Des efforts sont également en cours pour associer l'Union européenne, la Chine et le Japon.

Je tiens à féliciter, au nom du Conseil d'administration, le professeur Emmanuel Nnadozie pour son leadership au cours des huit dernières années à la tête du Secrétariat. Au milieu des turbulences, il a guidé la Fondation à travers des saisons d'incertitude. Au terme de son mandat fructueux, il nous laisse une Fondation forte et stable. De même, je suis ravi d'accueillir M. Mamadou Biteye dans la famille de l'ACBF en tant que nouveau Secrétaire exécutif.

Nous allons maintenant bientôt entamer le processus de développement d'une nouvelle stratégie pour l'ACBF pour les cinq prochaines années, à travers un processus qui sera rétrospectif, introspectif et prospectif, centré sur les principaux défis auxquels l'Afrique est confrontée.



H. E. Erastus J. O. Mwencha

Président, Conseil exécutif

La Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique

MOT D'INTRODUCTION DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF



En 2021, la pandémie de la COVID-19 a persisté et a contraint la Fondation à faire des choix difficiles : soit rester les bras croisés et se laisser abattre par cette crise sans précédent, soit y faire face et en sortir encore plus résiliente que jamais. La Fondation a choisi la seconde option. Bien que la pandémie ait perturbé et retardé un grand nombre de nos programmes, nous avons utilisé les défis posés par la COVID-19 pour mieux évaluer les lacunes en matière de capacités dont souffre l'Afrique, et pour trouver plus clairement de nouvelles idées sur la manière de les résoudre.

Les perturbations causées par la pandémie ont fait ressortir certains des besoins les plus pressants que les économies du continent doivent satisfaire afin de renforcer leur capacité à résister aux chocs futurs. Aussi était-il logique que nous nous concentrons, au cours de l'exercice 2021, sur la mise en œuvre de programmes visant à aider les pays à mieux s'adapter à la pandémie, tout en poursuivant les aspirations de l'Agenda 2063.

Aussi, la Fondation a remporté de

nombreux succès au cours de l'année à l'étude, malgré les défis rencontrés dans le déploiement des programmes.

Sans perdre de vue la vision globale du continent, la Fondation a dirigé le déploiement d'un plan de renforcement des capacités en vue d'intégrer le cadre de suivi et d'évaluation de l'Agenda 2063 dans les processus de gestion des résultats nationaux des États membres de l'Union africaine.

L'ACBF a continué à enregistrer des succès dans la promotion de la mise en œuvre de la politique de lutte antitabac en Afrique, en élargissant la formation sur les compétences, en organisant des événements de plaidoyer sur la lutte antitabac, et en fournissant un appui aux capacités des acteurs clés et des institutions clés à travers l'Afrique afin d'améliorer la qualité et l'efficacité de la législation.

Soucieuse de ne négliger personne, l'ACBF a mené à bien le projet Empowering Women in Agriculture en partenariat avec la Banque arabe pour le développement économique en Afrique. Dans le cadre

de ce programme, des coopératives agricoles dirigées par des femmes ont été dotées de compétences techniques et de subventions de démarrage au Liberia, au Malawi et au Rwanda. Ces programmes seront essentiels pour garantir la résilience des groupes les plus vulnérables face aux futures perturbations économiques.

Notre détermination à bâtir des économies résilientes s'est également manifestée dans le travail de la Fondation visant à renforcer les capacités du secteur privé togolais pour la mise en œuvre du plan de développement national du Togo. Cet appui était unique et innovant dans la mesure où il visait à éduquer le secteur privé sur les outils d'intelligence économique ainsi que sur les défis, les opportunités et les menaces de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF).

Notre engagement dynamique auprès des parties prenantes nous a permis de conserver nos partenaires financiers tout en ouvrant des voies pour de nouvelles coopérations. Nous sommes reconnaissants envers nos États membres, dont les contributions annuelles à l'ACBF

ont atteint des niveaux records, ainsi qu'envers la Fondation Bill et Melinda Gates, notre principal partenaire de financement opérationnel. Nous sommes ravis des brillantes perspectives de nouveaux partenariats de financement en 2022 et au-delà.

En interne, nous avons continué à renouveler nos systèmes et nos contrôles, afin de nous assurer d'être mieux équipés pour exécuter notre mandat.

Je tiens à remercier le Conseil des gouverneurs et le Conseil d'administration pour leur diligence à assurer la surveillance nécessaire pour maintenir la Fondation sur la bonne voie.

L'année écoulée a été difficile, mais elle nous a mieux préparés à faire face aux changements qui nous entourent et à conduire la Fondation vers un nouvel avenir de transformation.

Je me retire de la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF), après avoir achevé mes deux mandats autorisés (8 ans), en tant que secrétaire exécutif, avec le soutien de notre

personnel ACBF, qui continue à faire preuve d'une persévérance et d'une innovation exemplaires. La pandémie a changé la façon dont nos collaborateurs travaillent et vivent, mais ils ont gardé le cap sur les objectifs de la Fondation.

Lorsque je réfléchis à mon mandat, je suis fier des nombreuses réformes entreprises par la Fondation, qui a franchi des étapes importantes qui ont renforcé sa position dans l'architecture de développement de l'Afrique, devenant ainsi une institution plus pertinente sur le continent et au-delà.

Je passe le relais, convaincu que la Fondation continuera à s'élever vers de plus hauts sommets.



Professor Emmanuel Nnadozie

Secrétaire exécutif

La Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique



SOMMAIRE

LETTRE DE TRANSMISSION AU CONSEIL DES GOUVERNEURS	2
MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DES GOUVERNEURS	3
AVANT-PROPOS DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	6
MOT D'INTRODUCTION DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF	9
ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES	14
CONSEIL D'ADMINISTRATION	15
CONSEIL DES GOUVERNEURS	16
PARTIE I : FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2021	18
PARTIE II : MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE 2017-2022 DE L'ACBF	22
I. FAVORISER LA MISE EN ŒUVRE EFFECTIVE DES PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT DU CONTINENT	24
II. AIDER LES PAYS À OBTENIR DES RÉSULTATS TANGIBLES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT	30
III. RENFORCEMENT DE LA CONTRIBUTION DU SECTEUR PRIVÉ ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE AU DÉVELOPPEMENT DURABLE	34
IV. TIRER PARTI DES CONNAISSANCES ET DE L'APPRENTISSAGE EN VUE D'ACCROÎTRE L'EFFICACITÉ DU DÉVELOPPEMENT	39
V. POSITIONNER L'ACBF COMME UNE ORGANISATION PERFORMANTE ET VIABLE	46
PARTIE III : DIFFICULTÉS RENCONTRÉES, ET LEÇONS APPRISSES	52
PARTIE IV : PERSPECTIVES	56
PARTIE V : L'ACBF EN BREF	58
PARTIE VI : ÉTATS FINANCIERS	66

ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

ACBF	Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique
Afreximbank	Banque africaine d'import-export
ATIM	Centre africain pour le suivi de l'industrie du tabac et la recherche sur les politiques
AUDA-NEPAD	Agence de développement de l'Union africaine
BAD	Banque africaine de développement
CEA	Commission économique des Nations unies pour l'Afrique
CUA	Commission de l'Union africaine
EWA	Empowerment of Women in Agriculture (Autonomisation des femmes dans l'agriculture)
ODD	Objectifs de développement durable
OMS	Organisation mondiale de la santé
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
REEP	Unité de recherche sur l'économie des produits soumis à accises
ZLECAF	Zone de libre-échange continentale africaine

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Erastus J.O. Mwencha
(Président)



Louka T. Katseli
(Vice-présidente)



Roselyn Akombe
(PNUD)



Jonas Aklesso Daou



Mamour Malick Jagne



Jessie Rose
D. Mabutas



Pauline Paledi-Mokou



Constant Koko
Mudekereza



Emmanuel Nnadozie
(ès qualités)



Mahama Ouedraogo
(CUA)



Graham Stegmann



Kevin Urama
(BAD)

MEMBRES INDÉPENDANTS DU COMITÉ D'AUDIT ET DE RISQUE



J Graham Joscelyne



Verasak Liengsriwat

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Liste des membres du Conseil des Gouverneurs en 2021

	PAYS / INSTITUTION	GOUVERNEUR
1	GHANA	KEN OFORI-ATTA (CHAIR)
2	BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT	RABAH AREZKI
3	BANQUE MONDIALE	ALBERT MUCHANGA
4	BÉNIN	ABDOULAYE BIO TCHANÉ
5	BOTSWANA	KELAPILE NDOBANO
6	BURKINA FASO	LASSANÉ KABORÉ
7	BURUNDI	DOMITIEN NDIHOKUBWAYO
8	CAP-VERT	OLAVO AVELINO CORREIA
9	CAMEROUN	ALAMINE OUSMANE MEY
10	RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	FÉLIX MOLOUA
11	COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE	MAHAMAT HAMID KOUA
12	COMORES	FOUADY GOULAME
13	CONGO (République du)	EBOUKA-BABACKAS INGRID OLGA GHISLAINE
14	CONGO (République démocratique du)	CHRISTIAN MWANDO NSIMBA KABULO
15	CÔTE D'IVOIRE	ADAMA COULIBALY
16	DJIBOUTI	ILYAS MOUSSA DAWALEH
17	ESWATINI	NEIL RIJKENBURG
18	ÉTHIOPIE	AHMED SHIDE
19	GABON	SOSTHÈNE OSSOUNGOU NDIBANGOYE
20	LA GAMBIE	MAMBURY NJIE
21	GUINÉE BISSAU	ARISTIDES GOMES
22	GUINÉE (République de)	MAMADI CAMARA

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Liste des membres du Conseil des Gouverneurs en 2021

	PAYS / INSTITUTION	GOUVERNEUR
23		
24	KENYA	UKUR YATANI KANACHO
25	LIBÉRIA	SAMUEL D. TWEAH
26	MADAGASCAR	RICHARD J. RANDRIAMANDRATO
27	MALAWI	FELIX MLUSU
28	MALI	ALOUSSÉNI SANOU
29	ÎLE MAURICE	RENGANADEN PADAYACHY
30	MAURITANIE	OUSMANE MAMOUDOU KANE
31	NAMIBIE	OBETH M. KANDJOZE
32	NIGER	RABIOU ABDOU
33	NIGÉRIA	ZAINAB SHAMSUNA AHMED
34	OUGANDA	MATIA KASAIJA
35	PNUD	AHUNNA EZIAKONWA
36	RWANDA	UZZIEL NDAGIJIMANA
37	SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE	TAVARES DOS SANTOS VAZ
38	SÉNÉGAL	AMADOU HOTT
39	SIERRA LEONE	FRANCIS M. KAIKAI
40	SOUDAN	GIBRIL IBRAHIM
41	TANZANIE	MWIGULU LAMECK NCHEMBA
42	TCHAD	MAHAMAT HAMID KOUA
43	TOGO	SANDRA ABLAMBA JOHNSON
44	ZAMBIE	SITUMBEKO MUSOKOTWANE
45	ZIMBABWE	MTHULI NCUBE

PARTIE I : FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2021

En 2021, l'Union africaine a concentré ses efforts pour faire avancer les réformes qui feront progresser la vision du continent, à savoir construire une Afrique efficace et financièrement autonome.

L'UA a déclaré l'année 2021 Année de l'UA pour les arts, la culture et le patrimoine : Leviers pour construire l'Afrique que nous voulons. Cette déclaration, associée à la vision de l'Agenda 2063 pour une Afrique intégrée, prospère et pacifique, dirigée par ses propres citoyens, a guidé la programmation de l'ACBF jusqu'à l'exercice 2021.

La nécessité d'une Afrique capable

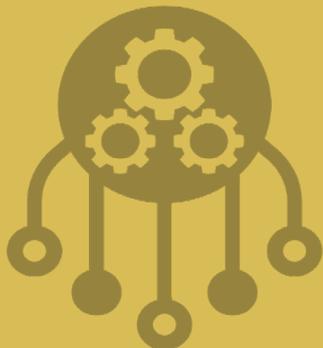
de se prendre en charge a été mise en évidence à la suite de la crise de la COVID-19, qui a mis à nu les lacunes des capacités africaines à construire des institutions capables de résister à des chocs importants.

Le travail de la Fondation en 2021 s'est donc articulé autour de la mise à niveau de ses systèmes internes pour soutenir les programmes face aux changements radicaux de l'environnement de travail, tout en renforçant les capacités institutionnelles dans des domaines clés tels que la comptabilité publique et la mise en œuvre des politiques à travers l'Afrique.

Les points forts suivants de l'année témoignent de l'orientation du programme de la Fondation :







Amélioration de la mobilisation des ressources pour répondre aux besoins de l'Afrique : L'ACBF a créé un fonds fiduciaire destiné à mobiliser des ressources pour le Panel de haut niveau de l'UA et le Consortium sur les flux financiers illicites en provenance d'Afrique.

Renforcement du soutien des États membres : Les États membres africains ont versé leur contribution annuelle la plus élevée au cours de l'exercice 2021, atteignant 94 % de leur objectif contre 51% et 61% respectivement en 2019 et 2020. À ce jour, huit (8) pays ont entièrement payé leurs contributions au Plan stratégique actuel : Le Burkina Faso, l'Éthiopie, le Ghana, le Kenya, le Mali, le Nigéria, le Togo et le Zimbabwe.



Promotion de partenariats clés en vue de financer la programmation : L'ACBF a signé des accords avec la Fondation Bill et Melinda Gates pour la mise en œuvre de trois projets : Renforcement des capacités des institutions partenaires stratégiques en Afrique, Renforcement du leadership africain pour l'adaptation au climat et Soutien à l'initiative d'adaptation africaine de l'Union africaine. Afreximbank a approuvé une subvention de 5 ans (2021-2025) pour le renforcement des capacités de financement du commerce et de la ZLECAF.



Promotion du leadership d'opinion. La Fondation a organisé avec succès les célébrations de son 30e anniversaire du 19 au 21 octobre 2021. Les festivités étaient placées sous le thème : Commémoration de 30 ans de renforcement des capacités en Afrique. Au cours des célébrations, l'ACBF a présenté ses réalisations et ses impacts à travers l'Afrique au cours de ses 30 ans d'existence. Les témoignages des États membres et des partenaires ont confirmé l'impact de l'ACBF sur le continent. Le 21 octobre, la Fondation a une nouvelle fois démontré sa position de leader d'opinion en organisant un webinar sur le thème : La reprise de l'après-COVID-19 en Afrique : Défis, leçons et priorités de renforcement des capacités.

Sensibilisation du public aux programmes de la Fondation : La Fondation a lancé avec succès deux initiatives : les Prix ACBF des Médias pour le Renforcement des Capacités et le Réseau des Anciens de l'ACBF, lors des célébrations de son 30ème anniversaire. Les principaux objectifs des Prix des Médias sont de reconnaître et de récompenser l'excellence journalistique dans la couverture des activités de la Fondation et de susciter l'intérêt pour la couverture des activités de l'ACBF, améliorant ainsi sa visibilité. Le Réseau des anciens rassemble d'anciens bénéficiaires, des membres du personnel et d'autres membres de la famille de l'ACBF afin de créer un réseau et

Hommage à l'ACBF. La Fondation a été reconnue par le Forum d'intégration africaine 2021 comme un partenaire important dans la promotion de l'intégration régionale, aux côtés du Secrétariat de la ZLECAF, des Secrétariats des CER et d'autres.

PARTIE II :

MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE 2017-2022 DE L'ACBF

- Les quatre piliers de la Stratégie 2017-2022 de l'ACBF
- Favoriser la mise en œuvre efficace des priorités de développement du continent
- Appuyer les pays de sorte qu'ils obtiennent des résultats tangibles en matière de développement.
- Renforcer la contribution du secteur privé et de la société civile au développement durable.

Les nombreux effets perturbateurs de la pandémie mondiale de la COVID-19 ont entraîné des défis logistiques et des retards dans le versement des fonds de nos partenaires, ce qui a perturbé les programmes de la Fondation sur tout le

continent. Cependant, ces défis ont été accompagnés de nombreuses leçons et d'opportunités. Ces perturbations n'ont pas freiné l'enthousiasme de l'ACBF et de ses partenaires à accélérer les mesures visant à atteindre les objectifs de l'Agenda 2063.

Les difficultés rencontrées par de nombreux pays et institutions africains pour répondre à la pandémie ont souligné l'importance du travail de l'ACBF. Sous les quatre piliers stratégiques, la programmation de l'exercice 2021 a été ciblée sur des efforts mesurables visant à combler les lacunes de capacité que la pandémie a mises en évidence.



I. Favoriser la mise en œuvre effective des priorités de développement du continent

Renforcement du suivi de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 implementation.

En sa qualité de membre du groupe de travail technique, l'ACBF a contribué considérablement à la coordination de la préparation du deuxième rapport continental biennal 2021 sur la mise en œuvre de l'Agenda 2063. La Fondation a participé activement à une révision en profondeur du processus et de la méthodologie de rapport, notamment des directives, des outils de collecte de données et des modèles de rapport, en s'appuyant sur les leçons clés tirées du rapport inaugural de 2021. Il en est résulté une augmentation du nombre de soumissions des pays de 56 % en 2019 à 69 % en 2021.

L'ACBF a également soutenu la prestation d'une assistance technique à 45 pays et huit communautés économiques régionales (CER), améliorant ainsi la qualité de leurs rapports.



Agenda
2063
The Africa we Want

Promotion de l'intégration régionale en Afrique



Dans le cadre de son soutien général à l'accélération du programme d'intégration régionale de l'Afrique face aux défis de la pandémie de la COVID-19, l'ACBF a collaboré avec la Commission de l'Union africaine, les Communautés économiques régionales et d'autres partenaires pour organiser le Forum d'intégration africaine 2021 sous le thème : Le rôle de l'intégration continentale dans l'accélération de la reprise économique africaine après la pandémie de la COVID-19. L'objectif principal du Forum était de délibérer sur les moyens d'utiliser l'intégration comme outil

de redressement économique du continent et de mieux reconstruire ensemble. La Fondation a été reconnue comme un partenaire important dans la promotion de l'intégration régionale, aux côtés des Secrétariats des CER, du Secrétariat de la ZLECAF, de l'AUDA-NEPAD, de la CEA, de la Banque africaine de développement, d'AfreximBank, du Conseil africain des affaires, de la Chambre de commerce panafricaine, de l'Initiative AfroChampions, du Groupe AeTrade et du Centre du droit commercial.



Promotion de l'approche
d'évaluation « **made in Africa** » à
l'appui de l'Agenda 2063 et des ODD

Dans le cadre de la campagne de la Décennie de l'évaluation pour l'action (Eval4action) pour l'Afrique, coordonnée par l'Association africaine d'évaluation, l'ACBF a joué un rôle clé en facilitant les consultations régionales. La campagne Eval4Action appelle tous les acteurs à accélérer la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) en plaidant en faveur du renforcement des capacités d'évaluation et des politiques fondées sur les faits.

À cette fin, des consultations de parties prenantes impliquant des partenaires au développement, des praticiens de l'évaluation et d'autres acteurs clés ont été menées en Afrique occidentale

et centrale, et en Afrique orientale et australe en avril et mai 2021. Ces consultations régionales ont permis l'élaboration d'une feuille de route collective qui sert de référence à toutes les parties prenantes engagées dans la campagne Eval4action. La feuille de route fournit des pistes pour renforcer la culture de l'évaluation dans la gestion des cadres de développement en vue de la transformation de l'Afrique et du développement durable. Elle se concentre sur trois domaines essentiels pour repositionner l'évaluation comme un instrument essentiel pour soutenir la réalisation effective de l'Agenda 2063 et des ODD en Afrique :



Professionnaliser l'évaluation, y compris les évaluateurs jeunes et émergents



Créer des politiques et des systèmes nationaux de suivi et d'évaluation solides pour une prise de décision fondée sur des preuves dans les pays africains.



Favoriser les approches d'évaluation propres à l'Afrique afin de soutenir la mise en œuvre des ODD et de réaliser l'Afrique que nous voulons.

Mobilisation de partenaires clés pour relever les défis liés au tabac en Afrique



**A TOBACCO FREE
AFRICA**

Selon l'Organisation mondiale de la santé, le tabagisme est la principale cause de décès évitable dans le monde, les estimations indiquant qu'il tue un consommateur sur deux, soit un taux de mortalité supérieur à toute autre maladie. Malgré ces révélations effrayantes, le tabagisme augmente rapidement en Afrique. Des mesures sont donc nécessaires pour contribuer à la lutte antitabac.

L'ACBF a organisé plusieurs événements de sensibilisation à la lutte antitabac. Le principal événement a été la première Conférence africaine sur la lutte antitabac et le développement, tenue du 26 au 28 octobre

2021, sous le thème : Une Afrique sans tabac : Appel urgent à l'action conjointe. Coorganisée avec le Centre pour la lutte antitabac en Afrique, elle a bénéficié des précieuses contributions d'autres partenaires régionaux, notamment le Bureau Afrique de l'Organisation mondiale de la santé, l'Unité de recherche sur les aspects économiques des produits soumis à accises de l'Université du Cap, la Campagne pour une enfance sans tabac, l'Alliance africaine pour la lutte antitabac, le Centre africain de surveillance de l'industrie du tabac et de recherche sur les politiques, l'Union internationale contre la tuberculose et le cancer du poumon et le Réseau pour la justice fiscale-Afrique.

Au nombre des principales recommandations de la conférence figurent les suivantes :

Rappeler aux pays qu'ils disposent d'un outil puissant de mise en œuvre des initiatives de lutte antitabac sous la forme des engagements obligatoires de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac, que la plupart des pays africains ont ratifiée

Faire comprendre aux gouvernements qu'il est nécessaire d'augmenter les taxes sur les produits du tabac, non seulement pour générer des revenus destinés à financer la santé publique, mais surtout pour réduire l'accessibilité financière des produits du tabac.

Recommander d'utiliser les jeunes comme champions du plaidoyer étant donné que l'Afrique compte une importante population de jeunes et que les jeunes sont la cible principale de l'industrie du tabac.

Recommander l'amélioration de la taxation des produits du tabac comme une stratégie efficace et efficiente permettant d'établir un Fonds pour la lutte antitabac en Afrique.

Accroître le renforcement des capacités et la recherche pour faire face aux nouveaux produits du tabac, aux moyens de subsistance alternatifs, à la fiscalité, aux politiques d'application et au financement national de la lutte antitabac.

Renforcer les mécanismes de coordination nationale en vue d'améliorer le soutien multisectoriel et l'engagement des gouvernements au-delà des ministères de la santé.

II. AIDER LES PAYS À OBTENIR DES RÉSULTATS TANGIBLES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT

Amélioration du suivi et des rapports pour les étapes de l'Agenda 2063

fiables pour évaluer leurs progrès dans la poursuite des objectifs de développement tels que les ODD et l'Agenda 2063. C'est pour combler cette lacune que la Fondation a dirigé la conception et le déploiement d'un plan de renforcement des capacités visant à intégrer un cadre de suivi et d'évaluation de l'Agenda 2063 dans les processus de gestion des résultats nationaux des États membres de l'Union africaine. Des interventions spécifiques ont été menées pour des pays sélectionnés afin de renforcer leur capacité institutionnelle de S & E dans le cadre de S & E de l'Agenda 2063 au sein des états membres. Au cours de l'exercice 2021, les interventions ont ciblé six petits États insulaires en développement : le Cap-Vert, les Comores, Madagascar, Maurice, São Tomé et Príncipe et les Seychelles. Le Tchad, la Mauritanie et la Zambie, qui ont connu des difficultés dans la préparation et la présentation de leur rapport national sur

la mise en œuvre de l'Agenda 2063, ont bénéficié d'un renforcement de leurs capacités grâce à l'apport de connaissances et de compétences pour répondre aux exigences de l'Agenda 2063 en matière de suivi et d'évaluation.

Ces efforts de renforcement des capacités se sont concentrés sur les dispositions institutionnelles fonctionnelles, la gestion des données et la rédaction de rapports d'avancement. Les dispositions institutionnelles de ces pays pour la coordination de l'Agenda 2063 sont en cours d'amélioration avec la mise en place d'unités dotées de ressources suffisantes et de mandats clairs pour superviser le suivi et l'établissement de rapports sur l'Agenda 2063. L'appui apporté à ces pays les a également aidés à mieux comprendre les exigences de l'Agenda 2063 en matière de suivi et de rapports.



Renforcement des compétences et des outils de surveillance de l'industrie du tabac en Afrique

Grâce au soutien de l'ACBF, l'Université des sciences de la santé Sefako Makgatho et le Centre africain pour la surveillance de l'industrie du tabac et la recherche sur les politiques, ont lancé le premier cours en ligne sur la surveillance de l'industrie du tabac et les interventions en Afrique. Ils ont également organisé plusieurs ateliers de renforcement des capacités des stagiaires à mener des interventions de surveillance. Ces initiatives ont abouti à la création et à l'activation d'équipes de surveillance fonctionnelles au Bénin, en Côte d'Ivoire, en Éthiopie, au Gabon, au Kenya, en Mauritanie, au Sénégal, en Gambie, en Afrique du Sud et en Ouganda. Un autre résultat important a été la création du tout premier Indice régional sur l'ingérence de l'industrie du tabac en Afrique, calculé pour 14 pays, par l'Alliance pour la lutte antitabac en Afrique, le Centre africain de surveillance de l'industrie du tabac et de recherche sur les politiques, et le Centre mondial pour la bonne gouvernance dans la lutte antitabac. Il a également été recommandé de mettre pleinement en œuvre les dispositions de l'article 5.3 de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac sur la protection des politiques de santé publique contre l'ingérence de l'industrie du tabac.



Renforcement des capacités des pays à répondre à la COVID-19 et à mettre en place des systèmes de santé résilients



Pour l'exercice 2021, l'ACBF et la Banque islamique de développement ont produit une étude et une note de politique générale : Impératifs de capacité des réponses aux pandémies : Bâtir des systèmes de santé résilients et assurer la transformation socio-économique en Afrique. Ces publications partagent des expériences sur les capacités nécessaires pour faire face aux enjeux liés à la santé dans les situations de pandémie. Elles mettent en lumière les défis en matière de capacités qui se posent aux pays africains dans leur réponse à la COVID-19 et proposent des actions prioritaires de renforcement des capacités afin de mettre en place des systèmes de santé résilients et de soutenir la transformation socio-économique. Les principales conclusions et recommandations ont été partagées avec un large public, dont les membres du Conseil des gouverneurs et du Conseil d'administration de l'ACBF.



III. RENFORCEMENT DE LA CONTRIBUTION DU SECTEUR PRIVÉ ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE AU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Renforcement du rôle du secteur privé dans les plans de développement nationaux

La Fondation a renforcé les capacités du secteur privé togolais à mettre en œuvre le Plan National de Développement du Togo, notamment dans le contexte de l'impact de la COVID-19 sur l'économie togolaise. Cet appui a été l'occasion de former les organisations privées sur les outils de l'intelligence économique ainsi que sur les défis, opportunités et menaces de la Zone

de libre-échange continentale africaine.

Un soutien a également été apporté pour étudier et produire des documents d'orientation sur l'impact de la pandémie de la COVID-19 sur le secteur de la logistique au Togo et sur les stratégies visant à améliorer la promotion des biens produits localement et des chaînes de valeur locales et sous-régionales.





Renforcer l'autonomie des femmes dans l'agriculture : Une nouvelle façon d'accroître la participation des femmes

La Fondation a mené à bien le projet Empowering Women in Agriculture en partenariat avec la Banque arabe pour le développement économique en Afrique. Des subventions pour les compétences techniques et les semences ont été accordées à plusieurs coopératives agricoles de femmes au Liberia, au Malawi et au Rwanda, augmentant ainsi la participation active des groupes de femmes ciblés dans l'agriculture. L'un des éléments clés du projet était la création d'indicateurs permettant de mesurer et de rendre compte des résultats des interventions d'EWA dans les pays africains. Plusieurs indicateurs ont été construits dans les cinq domaines liés à EWA :



Capacité organisationnelle des associations de femmes - 5 indicateurs.



Capacité technique des agricultrices - 8 indicateurs.



Mise en réseau et partenariat-5 indicateurs



Inclusion financière - 9 indicateurs.



Politique agricole intégrant la dimension de genre - 7 indicateurs.

Un profil complet de chaque indicateur d'EWA a été préparé afin d'assurer une compréhension commune des indicateurs et de faciliter leur utilisation cohérente dans la conception et la mise en œuvre des cadres de résultats pour les interventions d'EWA.

Renforcement des capacités institutionnelles des partenaires de la lutte antitabac

L'ACBF a aidé ses partenaires de la lutte antitabac à élaborer leurs guides d'organisation, notamment en matière de gestion des ressources humaines, de gouvernance et de S & E, ainsi que des stratégies de communication et de mobilisation des ressources et les termes de référence de leur conseil d'administration. L'appui apporté à ces partenaires a renforcé leur viabilité, et nombre d'entre eux ont mobilisé des fonds supplémentaires pour soutenir leurs interventions. Au nombre des bénéficiaires figurent l'Alliance africaine pour la lutte antitabac, l'Unité de recherche sur l'économie des produits soumis à accises de l'Université du

Cap, la Société éthiopienne du cancer Mathiwos Wondu-Ye (Éthiopie), le Comité/Club universitaire UNESCO pour la lutte contre les drogues et autres pandémies (Côte d'Ivoire), Anti-Tobacco Network (Botswana), Humana People to People (Botswana), Initiative pour l'Education et le Contrôle du Tabagisme (Bénin), African Network For information and Action Against Drug (Gambie), et International Institute for Legal Affairs (Kenya). Les avancées dans les 14 organisations cibles sont évidentes dans la gestion de projet, le suivi et l'évaluation, ainsi que les procédures et l'utilisation des subventions, comme le montrent les exemples suivants :



Arrêtés administratifs signés dans 12 départements du Bénin, interdisant l'utilisation du narguilé dans les lieux publics



Décret portant sur les mises en garde sanitaires illustrées, signé en 2020 en Mauritanie et entrant en vigueur en octobre 2021.



Mise en place et application de dispositions antitabac et d'autres dispositions clés des lois antitabac au Bénin, en Côte d'Ivoire, en Éthiopie, au Gabon et au Sénégal.



IV. TIRER PARTI DES CONNAISSANCES ET DE L'APPRENTISSAGE EN VUE D'ACCROÎTRE L'EFFICACITÉ DU DÉVELOPPEMENT

Les institutions et les États membres ont continué à bénéficier du rôle de l'ACBF en tant que dépositaire de nouvelles connaissances dans le cadre de l'exécution de son mandat d'agence spécialisée de l'Union africaine pour le renforcement des capacités.

Au cours de l'année examinée, l'ACBF a réuni des think tanks africains pour rassembler de nouvelles connaissances autour de domaines clés tels que la gouvernance et la prévention des conflits. L'objectif de ces réunions était

de fournir une plateforme aux think tanks afin d'aider l'Afrique à redéfinir ses propres priorités, et de réduire sa dépendance aux idées et décisions provenant de l'extérieur du continent.

L'ACBF a organisé, avec ses partenaires, des forums pour recueillir des stratégies visant à accélérer la reprise économique à la suite de la COVID-19, notamment des discussions sur les modalités de mise en place de systèmes de santé résilients et de transformation socio-économique durable en Afrique.

Promotion de l'innovation en matière de bonne gouvernance et de consolidation de la paix en Afrique

Au cours de l'année, l'ACBF a organisé des consultations avec des think tanks africains visant à apporter des idées innovantes et des expériences en matière de gouvernance et de consolidation de la paix. Ces consultations ont porté sur la gouvernance en tant qu'outil pour les jeunes, les élections, la gouvernance locale, la prévention des conflits, le leadership transformationnel et le développement institutionnel, ainsi que l'état de droit, les droits de l'homme et la justice. Elles ont soutenu le processus consultatif du PNUD sur la redéfinition de la gouvernance et la consolidation de la paix en Afrique.

1

Premièrement, les think tanks ont contribué à redéfinir les priorités africaines plutôt que d'être de simples exécutants de décisions clés prises ailleurs.

2

Deuxièmement, l'ACBF a soutenu le PNUD dans la redéfinition et la refonte de la gouvernance, en prêtant attention aux solutions pratiques basées sur les expériences apportées par les think tanks sur le terrain.

3

Troisièmement, grâce aux consultations, le PNUD a appris ce que les think tanks africains peuvent faire pour appuyer la mise en œuvre de ses programmes de développement à travers l'Afrique.



Promotion de l'affacturage pour soutenir le développement et la transformation du commerce

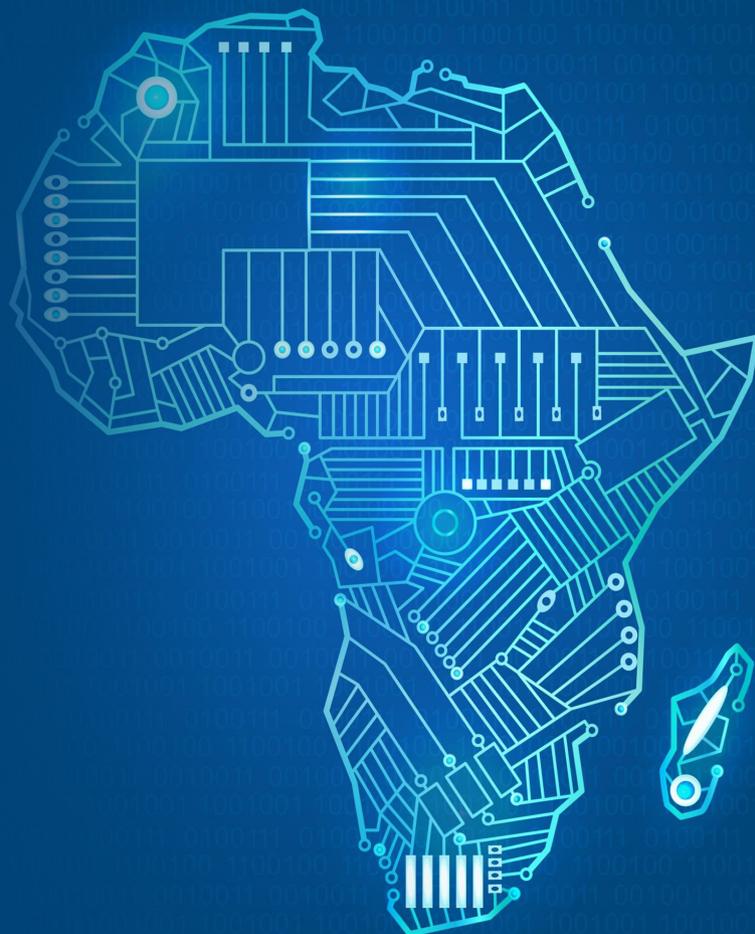
L'ACBF et Afreximbank ont publié une note de politique générale sur Le renforcement des capacités pour le développement de l'affacturage en Afrique afin d'accélérer le développement du commerce et de soutenir la ZLECAF ainsi qu'un document de recherche sur L'affacturage en Afrique pour soutenir le développement du commerce : Défis et opportunités de croissance par le renforcement des capacités.

Ces outils de connaissance mettent l'accent sur le renforcement du leadership et des capacités humaines et institutionnelles et mettent en avant

les principaux éléments permettant aux pays africains de développer et d'utiliser l'affacturage pour la transformation socio-économique. Les publications ont été distribuées aux principales parties prenantes, notamment aux membres du Conseil des gouverneurs et du Conseil d'administration de l'ACBF, aux think tanks, aux organisations internationales, aux organisations continentales et régionales, aux chercheurs et aux agences gouvernementales chargées de créer un environnement réglementaire et politique favorable.

Réponse aux nouveaux défis de l'Afrique par l'apprentissage par les pairs et le partage des connaissances par les think tanks

L'ACBF et ses partenaires ont organisé le 8e sommet des think tanks africains, dont le thème était : La transformation numérique dans l'Afrique de l'après-COVID-19 : Opportunités, défis et options pour reconstruire en mieux.



Le Sommet a permis de comprendre l'impact de la COVID-19 sur le programme de transformation numérique de l'Afrique, ses implications pour toutes les parties prenantes, les principaux défis en matière de capacités propres aux pays africains et la manière de combler les lacunes en matière de capacités numériques.

Les participants au Sommet ont plaidé en faveur d'un mouvement et d'une plateforme coordonnés

à l'échelle du continent, avec un programme de recherche clairement défini pour les think tanks africains afin de soutenir la transformation numérique. Ils ont également recommandé des interventions, des partenariats et des mécanismes de coordination afin de soutenir le renforcement des capacités pour une mise en œuvre réussie du programme de transformation numérique de l'Afrique.

Mécanismes de partenariat et de coordination recommandés

- Coopération entre les institutions financières et solutions financières innovantes pour financer les projets d'infrastructure TIC.
- Investissement dans les infrastructures essentielles, la science, la technologie et l'innovation pour faciliter la participation de la majorité de la population et lui permettre d'avoir accès aux appareils, plateformes et technologies nécessaires.
- Renforcement des capacités en vue de combler les écarts importants en matière de connaissances et d'utilisation du numérique.

Actions recommandées pour soutenir la transformation numérique

- Identification et partage d'exemples pratiques de partenariats pour réaliser la transformation numérique, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'inclusion financière.
- Facilitation de la mise en place de mécanismes de coordination multinationaux en tirant parti de l'expérience de l'Union européenne.
- Prospective technologique pour prodiguer des conseils sur les technologies à privilégier pour le déploiement et la recherche.

Les participants au sommet ont chargé l'ACBF, en tant qu'agence spécialisée de l'Union africaine pour le renforcement des capacités, d'élaborer un programme de renforcement des capacités numériques.

Les partenaires du sommet, qui s'est tenu virtuellement les 9 et 10 décembre 2021, comprenaient la:



Amélioration de l'accès global aux connaissances pour le renforcement des capacités en Afrique

Au cours de l'année 2021, la bibliothèque de l'ACBF a continué à offrir un accès aux produits de connaissance par le biais d'envois directs d'e-mails aux partenaires/partenaires et à la bibliothèque virtuelle (<https://elibrary.acbfpact.org/>). Grâce aux médias sociaux et aux campagnes par courriel, la Fondation a réussi à attirer du trafic vers sa bibliothèque virtuelle, comme en témoignent les analyses de l'exercice 2021. Comme pour toutes les années précédentes, le plus grand nombre de visiteurs de la bibliothèque électronique provenait:



Les 26 207 utilisateurs de 138 pays ont téléchargé 172 000 fichiers.



Près de 91 % des visiteurs ont utilisé une adresse directe ou un lien électronique



8,8 % ont visité la bibliothèque virtuelle par le biais de liens provenant d'un moteur de recherche Internet



et les 0,2 % restants proviennent de liens de sites Web externes

En Afrique, le Kenya a enregistré le plus grand nombre de visiteurs, suivi de l'Afrique du Sud, du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, du Zimbabwe, du Nigéria, de l'Ouganda, du Ghana, de l'Éthiopie, du Cameroun, du Mali, du Burkina Faso, de la Zambie, de la Namibie, du Maroc, du Botswana, du Rwanda, du Gabon et de la Libye.



V. POSITIONNER L'ACBF COMME UNE ORGANISATION PERFORMANTE ET VIABLE

Renforcement des partenariats stratégiques pour soutenir la mobilisation des ressources

Au cours de l'exercice 2021, les États membres de l'ACBF sont demeurés la principale source de financement institutionnel de la Fondation, tandis que la Fondation Bill et Melinda Gates est demeurée le principal partenaire de financement opérationnel.

Malgré les restrictions dues à la prévalence toujours élevée de la pandémie de la COVID-19 en Afrique, l'ACBF a continué à renforcer ses partenariats et ses efforts de mobilisation des ressources.

L'UA a partiellement déboursé la contribution

qu'elle s'était engagée à verser à l'ACBF pour 2021 et a approuvé une contribution pour l'exercice 2022. L'ACBF a achevé le processus de création d'un fonds fiduciaire pour la mobilisation de ressources en faveur du Groupe de haut niveau et du Consortium de l'UA sur la lutte contre les flux financiers illicites en provenance d'Afrique.

La Fondation a continué à aborder des partenaires bilatéraux non africains en vue de renforcer les partenariats et de mobiliser des ressources. Le gouvernement finlandais

a ainsi manifesté son intérêt pour une collaboration avec l'ACBF dans le cadre d'un programme de développement des capacités fiscales, qui sera lancé en 2022. La Fondation a maintenu son engagement à mener à bien son partenariat avec la Chine et à conclure un partenariat avec le Japon. Des progrès substantiels ont été réalisés en 2021 dans les démarches auprès de la République du Zimbabwe pour l'obtention d'un terrain pour la construction de l'Institut africain de renforcement des capacités, et un site de construction potentiel a été repéré.

Afreximbank a approuvé une subvention sur cinq ans (2021-2025) pour renforcer les capacités de financement du commerce et de la ZLECAF, en ciblant l'appui institutionnel, le renforcement des compétences, le partage des connaissances, le plaidoyer et la collaboration. La Banque arabe pour le développement

économique en Afrique a approuvé la première tranche de la deuxième phase du projet d'autonomisation des femmes et des jeunes, suite à la mise en œuvre réussie de la première phase, et la Banque islamique de développement cofinance l'initiative. Ce projet est conçu pour doter les femmes et les jeunes de compétences et d'outils leur permettant de participer efficacement à la transformation agricole de l'Afrique.

L'ACBF a étendu sa coopération avec la BAD, le PNUD, la Banque mondiale et la Banque islamique de développement tout au long de l'année. Dans le cadre des efforts visant à élargir les partenariats, elle a approché la Commission de l'Union européenne par l'intermédiaire de fonctionnaires des services européens des affaires extérieures dans le but d'identifier les domaines potentiels de collaboration.

Le partenariat avec la Fondation Bill et Melinda Gates a été consolidé en 2021, l'ACBF ayant signé des accords pour la mise en œuvre de programmes clés :

- Renforcement des capacités des institutions partenaires stratégiques en Afrique.
- Renforcement du leadership africain pour l'adaptation au climat.
- Appui à l'initiative d'adaptation africaine de l'Union africaine.



Amélioration de la visibilité et de la communication avec le monde

Malgré les perturbations causées par la pandémie de la COVID-19, la Fondation a continué à améliorer sa visibilité grâce à des campagnes agressives sur les médias sociaux, à la production de bulletins et à des contacts avec les médias dans les régions d'Afrique australe, orientale et de l'Ouest. Elle a accordé des interviews télévisées à CNBC Africa, South African Broadcasting Corporation (SABC), Mail and Guardian, Ghana Broadcasting Corporation, Ghana Business News, East African News et Channels Radio. La couverture efficace de ses événements a permis de générer des discussions sur les médias sociaux et d'améliorer la visibilité de l'organisation dans la presse écrite, audio et visuelle.

Renforcement des capacités numériques de l'ACBF pour un plan de réponse au COVID-19 basé sur la technologie

La pandémie de la COVID-19 a contraint l'ACBF à développer des moyens innovants pour optimiser à distance ses ressources humaines et financières, gérer les risques et fournir un appui solide en matière de passation de marchés et de logistique.

La clé de ce processus a été la mise en œuvre continue du plan de réponse COVID-19 de la Fondation, qui a impliqué une surveillance rigoureuse de l'environnement opérationnel du siège et des bureaux décentralisés afin de protéger la santé du personnel.

Diverses mesures ont été prises pour assurer

la sécurité et la disponibilité des systèmes informatiques dans le cadre du télétravail, dans le cadre de la mise à niveau des capacités numériques de la Fondation, ce qui a permis d'obtenir une disponibilité globale des systèmes d'environ 92 % tout au long de l'année. Par exemple, un générateur solaire de secours a été installé, et un système de gestion de l'apprentissage, un intranet et des dispositifs informatiques pour les utilisateurs finaux ont amélioré la plateforme numérique de la Fondation.

Amélioration des systèmes de contrôle et d'assurance





Des mesures strictes ont été mises en place pour réduire la structure des coûts de la Fondation en fonction de l'enveloppe de ressources disponible. L'audit externe annuel pour l'exercice 2020 a été réalisé avec succès et a reçu un avis sans réserve. Les contrôles internes de la Fondation demeurent solides. La fonction d'audit a amélioré son assurance qualité et son appui aux services consultatifs. Les investissements dans la technologie ont été renforcés pour améliorer la capacité de travail à distance tout en conservant les contrôles.

Au cours de l'année, l'ACBF a promu des partenariats intelligents visant un plus grand impact, en signant plusieurs accords pour servir d'agent fiscal à des partenaires financiers.

Les normes les plus élevées de gouvernance d'entreprise ont été observées dans les processus visant à pourvoir les postes vacants au Conseil d'administration et les postes de direction au Secrétariat. En conséquence, la Fondation a conservé l'ensemble des compétences appropriées pour exécuter son mandat.

Tout au long de l'exercice 2021, les activités de gestion des risques ont été renforcées afin d'améliorer l'environnement de contrôle tant au niveau de l'entreprise que des projets. Les mesures de risque et d'assurance sont demeurées solides pour soutenir le Secrétariat et le Comité d'audit et de risque du Conseil d'administration.

PARTIE III : DIFFICULTÉS RENCONTRÉES, ET LEÇONS APPRISES

Comme de nombreuses autres organisations, la Fondation a continué à faire face aux conséquences de la pandémie de la Covid-19, en particulier à la nécessité de mettre en œuvre toutes les activités à distance. Forte des leçons apprises au cours de l'exercice 2020, la Fondation a continué à améliorer sa

capacité d'exécution à distance grâce à des aménagements technologiques. La mise à niveau de la plateforme numérique de la Fondation est en cours et devrait permettre d'améliorer davantage sa capacité à mener des opérations en ligne à long terme.





Des leçons importantes ont été apprises au cours de l'année fiscale 2022.:



La mise à niveau des plateformes numériques des partenaires a eu un impact positif immédiat sur leur capacité à fournir des services.

Avec l'appui de la Fondation Bill et Melinda Gates, l'ACBF a approuvé la réaffectation de ressources à ses partenaires pour couvrir la mise à niveau de leur capacité numérique. Cette mise à niveau a permis aux partenaires d'améliorer l'accès à leurs bénéficiaires, d'accélérer leurs processus de décaissement de manière rentable et d'améliorer la mise en œuvre globale des programmes.

Les événements de partage des connaissances peuvent être organisés efficacement, même à distance.

Au cours de l'exercice 2021, l'ACBF a convoqué et organisé avec succès la première Conférence africaine sur la lutte antitabac, le 7e Sommet des think tanks africains et un séminaire de connaissances, avec des organisations partenaires. Ces événements étaient entièrement virtuels et hébergés sur la plateforme Whova. Il s'agit d'une leçon importante qui aidera la Fondation à gérer les coûts et à étendre la portée et l'impact des événements à venir.





PARTIE IV : PERSPECTIVES

Le Plan d'activités 2022 de la Fondation conclura le chapitre de la stratégie 2017-2022 et facilitera la mise en œuvre effective de la stratégie conformément à la vision de l'ACBF d'une Afrique capable de réaliser son propre développement.

En 2022, une nouvelle stratégie sera élaborée en concertation avec les États membres, les partenaires et les parties prenantes afin de s'assurer qu'elle est bien alignée sur les priorités nationales, régionales et continentales au cours de sa période de mise en œuvre de cinq ans.

La Fondation exécutera son mandat en continuant à soutenir le premier Plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 ainsi que les ODD

pour le développement durable de l'Afrique. Elle offrira également des conseils et une assistance technique adaptés aux pays africains pour appuyer la formulation et la mise en œuvre de politiques, notamment l'élaboration de plans de redressement pour l'après-COVID-19. Elle aidera les pays à se préparer à la mise en œuvre de la ZLECAF et à adopter la numérisation en vue d'accélérer la transformation socio-économique de l'Afrique. Enfin, elle améliorera l'accès aux connaissances et leur utilisation pour soutenir des interventions de renforcement des capacités fondées sur des données probantes dans toute l'Afrique.



PARTIE V : L'ACBF EN BREF





Mue par sa vision et sa mission d'accélérer le développement de l'Afrique, la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique, a été créée en 1991 comme organisation panafricaine indépendante à but non lucratif ayant pour mandat de renforcer les capacités humaines et institutionnelles en vue du développement durable de l'Afrique.

Désignée comme l'Agence spécialisée de l'Union africaine pour le renforcement des capacités en 2017, la Fondation sert de mécanisme de coordination pour l'appui des donateurs au renforcement des capacités en Afrique grâce à sa mise en commun des ressources, sa gouvernance commune et son système de rapports. Au cours des 29 dernières années de service, l'ACBF a été le fer de lance et a coordonné de manière robuste des programmes de renforcement des capacités d'une valeur de plus de 700 millions de dollars US à travers 48 pays et huit communautés économiques régionales en Afrique.

L'ACBF a acquis au fil des ans une expérience et des compétences qui lui permettent de se distinguer par la mise à disposition de connaissances spécialisées et de ressources humaines qui facilitent la mise en œuvre rapide des programmes de développement continentaux et nationaux. Elle conseille et appuie les pays africains, les communautés économiques régionales et les institutions sur les mesures décisives à prendre pour renforcer les compétences pratiques requises de toute urgence pour assurer la transformation économique du continent.



VISION

Une Afrique capable de réaliser son propre développement.



MISSION

Créer des partenariats stratégiques, offrir un appui technique et fournir un accès aux connaissances pertinentes liées au renforcement des capacités en Afrique.



GOVERNANCE

L'ACBF fonctionne selon une structure de gouvernance à trois niveaux comprenant un Conseil des Gouverneurs, un Conseil d'Administration et un Secrétariat.

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Le Conseil des Gouverneurs, l'organe décisionnel suprême de la Fondation, définit la politique générale et la direction stratégique de la Fondation. Les gouverneurs se réunissent chaque année pour examiner le rapport sur les activités de la Fondation et examiner la viabilité financière de l'entité. Le Conseil est composé de représentants des pays membres africains (ministres des finances, de la planification ou du développement économique) et d'institutions partenaires. Un bureau de trois membres (le président et deux vice-présidents) dirige et anime les débats des gouverneurs.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nommé par le Conseil des gouverneurs, le Conseil d'administration supervise les activités de la Fondation. Il définit les orientations, les règles et les procédures de fonctionnement de la Fondation et approuve les projets et les budgets pour toutes les interventions de la programmation. Composé d'experts dans le domaine du renforcement des capacités et du développement économique, le Conseil d'administration compte 11 membres (trois représentants des agences fondatrices et huit membres indépendants).

SECRÉTARIAT

Le Secrétariat gère la Fondation, conformément aux politiques et directives définies par les Conseils susmentionnés. Dirigé par un secrétaire exécutif, il gère les activités de l'ACBF, dirige la création, l'exécution et le suivi des programmes, plans et budgets de la Fondation, développe et gère le portefeuille de projets, de connaissances et de programmes, et améliore sa visibilité.

L'ACBF renforce les capacités et répond aux besoins de l'Afrique en matière de capacités par :





PARTENAIRES

États membres africains (au 31 décembre 2021)

Afrique du Sud, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, République centrafricaine, Comores, Côte d'Ivoire, République du Congo, République démocratique du Congo, Djibouti, Eswatini, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Maurice, Namibie, Niger, Nigéria, Rwanda, São Tomé et Príncipe, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, Tanzanie, Tchad, Togo, Ouganda, Zambie et Zimbabwe.

Partenaires bilatéraux

Australie, Autriche, Canada, Chine, Danemark, Finlande, France, Grèce, Inde, Irlande, Norvège, Pays-Bas, Suède, Royaume-Uni et États-Unis d'Amérique.

Partenaires multilatéraux



BILL & MELINDA
GATES foundation



PARTIE VI : ÉTATS FINANCIERS



FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN AFRIQUE ETATS FINANCIERS Pour l'exercice cbs le 31 décembre 2021

DECLARATION DE RESPONSABILITE DE LA DIRECTION

La Direction de la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique (la Fondation) est responsable de la preparation et de la presentation sincere des états financiers et des informations y afférentes. Les auditeurs indépendants de la Fondation, PricewaterhouseCoopers, ont effectué audit des états financiers et leur rapport est disponible aux pages 4 a 6.

Les états financiers ont été préparés en conformité avec les Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) publiées par le Conseil International des Normes Comptables (IASB) ainsi que les interpretations publiées par le Comité International d'Interprétation des Normes d'Information Financière (IFRSIC).

La direction est également responsable des dispositifs de contrôle interne. Ceux-ci sont conçus pour fournir une assurance raisonnable, mais non absolue, quant a la fiabilité des états financiers, pour garantir, vérifier et superviser de manière adéquate une comptabilité des actifs, et pour prévenir et détecter des anomalies ainsi que des pertes significatives. Les systèmes sont mis en uvre et surveillés par un personnel qualifié avec une separation appropriée des pouvoirs et des tâches. Aucun élément n'a été porté a l'attention de La direction pour signaler une faiblesse significative dans le fonctionnement de ces contrôles, procédures et systèmes durant l'exercice sous revue.

Les états financiers ont été préparés selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation. Aucun élément n'a été porté a l'attention du Conseil des Gouverneurs pour indiquer que la Fondation ne poursuivrait pas poursuivre ses activités dans un avenir prévisible.

Les états financiers et l'annexe y afférente figurant aux pages 7 à 51 ont été approuvés par le Conseil d'administration le 7 avril 2022 et signés en son nom par:



PROF. EMMANUEL NNADOZIE
SECRETARE EXECUTIF



MME GRACE KAIMILA-KANJO
DIRECTEUR FINANCE ET ADMINISTRATION

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN AFRIQUE

Rapport sur l'audit des etats financiers

Opinion

A notre avis, les etats financiers presentent sincerement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financiere de la Fondation pour le Renforcement des Capacites en Afrique au 31 decembre 2021, ainsi que sa performance financiere et ses flux de tresorerie pour l'exercice clos a cette date, conformement aux Normes Internationales d'Information Financiere (IFRS).

Ce que nous avons audite

- L'etat de la situation financiere au 31 decembre 2021;
- L'etat des recettes et des depenses pour l'exercice clos a cette date;
- L'etat des variations des fonds cu mules pour l'exercice clos a cette date;
- Le tableau des flux de tresorerie pour l'exercice clos a cette date; et
- Les notes aux etats financiers, qui comprennent un resume des principales methodes comptables.

Base d'opinion

Nous avons effectue notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilites qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement decrites dans la section « Responsabilites de l'auditeur a l'egard de l'audit des etats financiers » du

present rapport.

Nous estimons que les elements probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Independance

Nous sommes independants de la societe conformement au Code de deontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de deontologie comptable (le code de l'IESBA) ainsi qu'aux regles de deontologie qui s'appliquent a l'audit des etats financiers au Zimbabwe. Nous avons rempli nos autres responsabilites ethiques conformement au Code IESBA et aux autres exigences ethiques applicables a la realisation d'audits d'etats financiers au Zimbabwe.

Autres informations

La Direction est responsable des autres informations. Les autres informations comprennent les informations incluses dans le document intitule « Rapport annuel 2021 de la Fondation pour le Renforcement des Capacites en Afrique ». Les autres informations ne comprennent pas les etats financiers et notre rapport d'audit sur ceux-ci.

Notre opinion sur les etats financiers annuels ne s'etend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des etats financiers, notre responsabilite consiste egalement a lire les autres informations et, par consequent, a apprecier s'il existe une incoherence

significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si, selon le travail que nous avons effectué, nous concluons qu'il existe des inexactitudes importantes, nous sommes tenus de les signaler. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.
Responsabilités du Secrétariat exécutif pour la préparation des états financiers

Le Secrétariat exécutif est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels conformément aux

Normes Internationales d'Information Financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si le conseil des gouverneurs a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois

pas qu'un audit realise conformément aux normes « ISA» permettra de toujours detecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou resulter d'erreurs et sont considerees com me significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre ace que, prises individuellement ou en cu mule, elles puissent influencer les decisions economiques que les utilisateurs des etats financiers annuels prennent en se fondant sur ceuxci.

Dans le cadre d'un audit realise conformément aux normes ISA, nous exerons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et evaluons les risques que les etats financiers annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci resultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en reuvre des procedures d'audit en reponse aces risques, et reunissons des elements probants suffisants et appropries pour fonder notre opinion. Le risque de non-detection d'une anomalie significative resultant d'une fraude est plus eleve que celui d'une anomalie significative resultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses declarations ou le contournement du contr61e interne ;
- Nous prenons connaissance des dispositifs de contr61e interne pertinents afin de definir des procedures d'audit appropriees aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacite du controle interne de la Fondation.
- Nous evaluons la pertinence des methodes comptables utilisees et le caractere raisonnable des estimations comptables et des informations connexes fournies par la Direction.

- Nous concluons sur la pertinence de l'utilisation par la Direction sur le principe de continuité d'exploitation et, sur la base des preuves obtenues, nous concluons qu'il existe une incertitude importante liée, soit à des événements, soit aux conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons qu'il existe une incertitude importante, nous devons attirer l'attention dans le rapport d'auditeur sur les informations relatives se trouvant dans les états financiers ou, si ces informations sont insuffisantes, nous devons modifier notre opinion. Nos conclusions sont fondées sur la preuve de contrôle des comptes financiers obtenue jusqu'à la date de notre rapport d'audit. Toutefois, les événements ou les conditions futures peuvent faire en sorte que la Fondation cesse de continuer en tant que continuité d'exploitation.
- Nous évaluons la présentation générale, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations à fournir, et nous évaluons si les états financiers représentent les transactions et événements sous-jacents d'une manière qui permet une présentation juste.
- Nous communiquons avec la Direction concernant, entre autres, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également à la direction une déclaration selon laquelle nous avons respecté les exigences éthiques pertinentes en matière d'indépendance, et nous lui communiquons toutes les relations et autres questions susceptibles de penser raisonnablement à notre indépendance et, le cas échéant, les mesures prises pour éliminer les menaces ou les sauvegardes appliquées.

- Parmi les questions communiquées à la direction, nous déterminons celles qui ont été les plus importantes pour l'audit des états financiers de la période en cours et qui constituent donc les questions de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport d'audit, à moins que la loi ou la réglementation n'interdise la divulgation publique de la question ou lorsque, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons qu'une question ne doit pas être communiquée dans notre rapport parce qu'il est raisonnable de penser que les conséquences négatives d'une telle communication l'emporteraient sur les avantages qu'elle présente pour l'intérêt public.



Tinashe Rwodzi

Expert-comptable agréé

Associé, pour et au nom de

PricewaterhouseCoopers Experts-comptables (Zimbabwe)

Conseil des experts-comptables et des commissaires aux comptes, Numéro d'accréditation 100 Ordre des experts-comptables du Zimbabwe, Numéro d'accréditation 253568

4 May 2022

Harare

Zimbabwe

FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN AFRIQUE
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
Au 31 décembre 2021

	<u>Notes</u>	<u>2021</u> \$US	<u>2020</u> \$US
ACTIFS			
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	5.1	2 334 776	2 428 660
Droit d'utilisation de l'actif	5.2	663 881	913 326
Total : Actifs non courants		2 998 657	3 341 986
Actifs courants			
Stocks	6	35 125	38 349
Comptes débiteurs	7	1 366	1 366
Montant dus par le personnel	8	134 213	110 568
Avances au titre des projets	9	1 313 127	1 441 897
Autres actifs	10	479 816	336 643
Soldes bancaires et liquidités - Fond de réserve	11.1&14.2.1	2 049 783	2 035 129
Soldes bancaires et liquidités - soumis à des restrictions	11.2	5 784 744	4 272 452
Soldes bancaires et liquidités - Non soumis à des restrictions	11.3	2 719 721	2 523 771
Total : Actifs courants		12 517 895	10 760 175
TOTAL ACTIFS		15 516 552	14 102 161
FONDS ET PASSIFS CUMULÉS			
Fonds accumulés			
Passif à court terme			
Charges à payer	12	435 523	296 253
Autres passifs	13	1 576 236	1 646 850
Passifs liés aux leasing financiers	13.1	233 921	219 351
Allocation de fin de service	13.2	-	549 063
Total du passif à court terme		2 245 680	2 711 517
Passif à long terme			
Dettes de location financement	13.1	258 360	510 252
Total passif à long terme		258 360	510 252
TOTAL DES FONDS ET PASSIFS CUMULÉS		15 516 552	14 102 161


PROF. EMMANUEL NNADOZIE
SECRETARE EXECUTIF


MS GRACE KAIMILA-KANJO
DIRECTEUR ADMINISTRATION ET FINANCE

FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN AFRIQUE
ETAT DU RESULTAT GLOBAL
Pour l'exercice clos au 31 décembre 2021

	<u>Notes</u>	<u>2021</u> US\$	<u>2020</u> US\$
PRODUITS			
Contributions directes	14	4 708 913	3 484 324
Contributions spéciales	14.1	6 145 749	3 551 348
Autres produits	14.2	603 882	448 755
Total des produits		<u>11 458 544</u>	<u>7 484 427</u>
CHARGES			
Dépenses liées aux projets			
Dépenses liées aux projets Piliers stratégiques 1-4 et dépenses de développement des programmes/projects	15	6 667 115	6 064 386
Frais de l'administration et du Conseil d'administration	16	2 659 309	2 878 292
Total des charges		<u>9 326 424</u>	<u>8 942 678</u>
Excédent/(déficit) des produits sur les charges	20	<u>2 132 120</u>	<u>(1 458 251)</u>

FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN AFRIQUE
ETAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
Pour l'exercice clos au 31 décembre 2021

	<u>2021</u> US\$	<u>2020</u> US\$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Excédent/(déficit) pour l'exercice	2 132 120	(1 458 251)
Ajustement au titre de :		
Cession d'immobilisations corporelles	(1 425)	26 061
Amortissement des immobilisations corporelles	340 176	371 596
Intérêts financiers	71 420	88 602
Intérêts acquis	(20 843)	(24 253)
	<hr/>	<hr/>
Flux de trésorerie d'exploitation avant variation du fonds de roulement	2 521 448	(996 245)
Diminution dans les avances aux projets	128 772	316 371
Diminution des comptes débiteurs	-	1 104
(Augmentation)/ Diminution des sommes dues par le personnel	(23 645)	85 455
(Augmentation)/ Diminution des autres actifs	(143 173)	72 070
Diminution des stocks	3 222	15 231
(Diminution)/Augmentation des passifs courants	(480 406)	342 290
	<hr/>	<hr/>
Trésorerie utilisée dans les opérations	2 006 218	(163 724)
Intérêts financiers payés	(71 420)	(88 602)
	<hr/>	<hr/>
Trésorerie générée/ (utilisée dans) par les activités d'exploitation	1 934 798	(252 326)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Produits des cessions d'immobilisations corporelles	2 070	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	(13 759)	(43 921)
Intérêts perçus des activités d'investissement	20 843	24 253
	<hr/>	<hr/>
Liquidités utilisées pour les activités d'investissement	9 154	(19 668)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Paiement du principal du bail	(237 322)	(198 607)
Impact du Gel du montant du bail du bureau de Nairobi	16 267	-
	<hr/>	<hr/>
Diminution nette des disponibilités	1 722 896	(470 601)
Disponibilités au début de l'exercice	8 831 352	9 301 953
	<hr/>	<hr/>
Disponibilités en fin d'exercice	10 554 248	8 831 352
	<hr/>	<hr/>

FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN AFRIQUE
ETAT DE VARIATIONS DES FONDS PROPRES
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

	Fonds propres US\$
Solde au 1^{er} janvier 2020	12 338 643
Excédent/(déficit) pour l'exercice	<u>(1 458 251)</u>
Solde au 31 décembre 2020	10 880 392
Excédent/(déficit) pour l'exercice	<u>2 132 120</u>
Solde au 31 décembre 2021	<u>13 012 512</u>



THE AFRICAN CAPACITY BUILDING FOUNDATION | FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN AFRIQUE

Assurer l'avenir de l'Afrique en renforçant les capacités

NOS BUREAUX

Harare, Zimbabwe (Siège)
Accra, Ghana (Bureau régional pour l'Afrique d'Ouest et du Centre)
Nairobi, Kenya (Bureau régional pour l'Afrique de l'Est et Australe)
Addis-Abeba, Éthiopie (Bureau de liaison de l'UA)

FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN AFRIQUE

2, Fairbairn Drive
Mount Pleasant, Harare, Zimbabwe
Tél. : (+263-242) 304663, 332002
Cellulaire : +263 772 185 308 - 10
Courriel : root@acbf-pact.org

Site Web : <https://www.acbf-pact.org>

Bibliothèque virtuelle : <https://elibrary.acbf-pact.org/>

Linked In : www.linkedin.com/company/africa-capacity-building-foundation

Twitter : https://twitter.com/ACBF_Official

Facebook : <https://www.facebook.com/ACBFOfficial/>

YouTube : <https://www.youtube.com/user/ACBFafricaisnow>